



Paris, le 13 mars 2024

Cher camarade,

Au regard du communiqué de la ministre Madame Vautrin (document joint), à la suite de la commission d'agrément de la recommandation patronale AXESS, nous constatons qu'alors que nous avons demandé, CGT, FO et SUD, organisations syndicales pourtant majoritaires dans la BASS, à être reçues ensemble par la ministre, elle a décidé de communiquer, sans daigner nous répondre.

Il nous semble, pour Force Ouvrière Action Sociale et Santé Privée que la façon de faire de la ministre n'est pas acceptable et le contenu de son courrier l'est encore moins.

Elle s'autorise à écrire que le Gouvernement "souhaite donner toute sa chance au dialogue social, et demande aux parties de revenir à la table des négociations" alors que nous n'avons, les uns et les autres, jamais quitté cette table.

Elle rajoute que cela doit se faire « sous une double contrainte, à savoir :

- la reprise de la négociation CCNUE, avec la conclusion avant la fin du mois de novembre 2024 d'un accord portant a minima sur les classifications, les rémunérations et les congés, à défaut duquel, chaque partie sera amenée à prendre ses responsabilités, s'agissant notamment de l'avenir des conventions collectives en vigueur ;
- la négociation d'un accord intermédiaire avant la fin du mois de juin, portant sur la revalorisation des bas salaires dans la perspective de la CCNUE et pouvant prendre en compte la situation des personnels non bénéficiaires de la prime " Ségur". Cet accord intermédiaire devra inclure un engagement à accepter de poursuivre la négociation globale de la CCNUE dans le calendrier contraint proposé. »

Nous pensons qu'avant d'entrer dans une telle négociation, il est important que nous soyons en premier lieu reçus par la ministre, quelle que soit la position des uns et des autres sur l'intérêt d'une CCUE. Ce serait l'occasion de nous expliquer sur nos positions qui ont abouti à la recommandation patronale, comprendre ce que recouvre le processus de CCNUE que nous découvrons et lui rappeler notre opposition, affirmée et réaffirmée dans nos différents communiqués unitaires, à toute contrainte (celle de l'austérité en est une), comme celle de négocier une CCNUE "portant a minima sur les classifications, les rémunérations et les congés".

Nous avons, les uns et les autres, dans l'unité, toujours pris nos responsabilités concernant "l'avenir des conventions collectives en vigueur" et nous pensons qu'il est important que la ministre le sache.

C'est pourquoi, dans ce contexte particulier et nouveau, nous vous proposons de participer à une réunion intersyndicale en visio, lundi 18 mars à 18h, veille de la CMP de la BASS. Pour se faire, nous vous faisons parvenir un lien.

Dans l'attente de votre réponse, recevez nos salutations syndicalistes.

Pascal CORBEX (FNAS FO) et Franck HOULGATTE (UNSP FO)